

BRÛLER DU BOIS EN 2026 : UN AFFRONT À LA SANTÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Trouvez plus d'information sur le site web suivant :

BonAirFrais.org

**Brûler des feuilles mortes, ou des branches d'arbres,
(ou pis encore, des matériaux de construction et autres ordures (!!!) en 2026...
C'est franchement ignare & limite criminel* envers la santé de tous.**

* Nuance : Si vous ne connaissez pas la science, donc ignorez les faits, on ne peut pas vous en vouloir a priori. Vous pouvez donc prendre le temps de vous éduquer pour ce qui en est via le site web BonAirFrais.org. En contrepartie, choisir de demeurer pollueur ignorant, ça c'est moins pardonnable (voir carrément niaiseux!)

Bien sûr, nous savons tous que le feu a permis de propulser l'évolution de notre espèce. Ceci était très bien. Aujourd'hui, nous avons l'électricité et des technologies pour se tenir au chaud, cuisiner et nous divertir. Il est grand temps de se moderniser et de cesser d'empoisonner notre air et le voisinage !

Réflexion faite :

Si on peut sentir la fumée d'une cigarette, c'est qu'on la respire...
Ce qui est poison (dans un rayon d'action d'approx. 30 pieds.)

Malheureusement, c'est encore pire pour ce qui est de brûler du bois.

En effet, si on sent de la fumée de feu de bois, c'est aussi qu'on la respire...
Et c'est aussi toxique, du poison... mais en plus grande quantité, et souvent pour plus longtemps !
De plus, fait non banal, la fumée de feu empest et empoisonne tout le voisinage, souvent pour des heures à la fois!

Bref, la fumée de feu est une attaque archaïque sur l'intégrité métabolique et la santé de tous!
(surtout la nuit quand nous avons besoin d'air frais pour bien récupérer durant le sommeil qui est sensé être réparateur.)



Visitez le Site

Environnement Canada et Santé Canada
ont établi une liste de plusieurs substances chimiques extrêmement dangereuses
présentes dans la fumée de bois :

• LES PARTICULES FINES

Ces particules, de moins de 10 microns de diamètre, pénètrent jusqu'aux bronches. Les particules fines constituent un mélange de particules microscopiques, de grosseur et de composition variée et ce mélange est considéré toxique en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ces particules sont inhalées profondément dans les poumons et mènent à de graves problèmes respiratoires jusqu'aux décès en surnombre, particulièrement chez les personnes atteintes d'une maladie cardiorespiratoire préexistante.

• MONOXYDE DE CARBONE

Le CO réduit la capacité du sang à fournir l'oxygène nécessaire aux tissus, ce qui peut entraîner un stress au cœur. Lorsqu'il est inhalé en grande quantité, le CO cause la fatigue, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, la confusion, la désorientation et, à un taux très élevé, il mène à l'inconscience, puis, la mort.

• OXYDES D'AZOTE (NOx)

Les oxydes d'azote réduisent la résistance des poumons aux infections. On compte parmi ses effets secondaires l'essoufflement, l'irritation des bronches particulièrement chez les personnes atteintes d'une maladie respiratoire telles que l'emphysème ou l'asthme.

• COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

Les COV causent l'irritation des voies respiratoires et certaines maladies. Certains COV, dégagés par une combustion du bois inefficace, tel que le benzène, sont cancérigènes.

• FORMALDÉHYDE

Le formaldéhyde cause la toux, les maux de tête, l'irritation des yeux et exacerbe l'asthme chez les personnes qui en sont atteintes.

• HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE (HAP)

Une exposition prolongée au HAP semble présenter des risques de cancer.

• DIOXINE ET FURANNE

Certains dioxines et furannes sont cancérigènes

• ACRYLALDÉHYDE

L'acryaldéhyde cause l'irritation des yeux et des voies respiratoires.



Une Bûche Enflammée = Une Mega Dose Concentrée d'un Cocktail Toxique & une Atteinte à la Santé !!!